

APPEL À DON D'ARBRES

pour la plantation d'une micro-forêt par les élèves de l'école publique de Réguiny avec l'artiste Benoît Sicat

Cette année, l'école de Réguiny accueille l'artiste peintre et pluridisciplinaire Benoît Sicat dans le cadre d'une résidence en partenariat avec l'association L'art dans les chapelles et Radio Bro Gwened.

Le projet de cette résidence intitulé *Arborescence* invite les élèves de maternelle et de primaire à expérimenter et à s'interroger sur le vivant, la matière et la question de la transformation de l'un et de l'autre. Les élèves de niveaux supérieurs deviendront, quant à eux, les reporters radiophoniques de ce projet.

Ce projet prendra la forme de la plantation d'une micro-forêt qui se trouvera sur la commune de Réguiny et sera accessible à tous.

Dans une dynamique de faire commun et de relation intergénérationnelle, nous lançons cette appel à don d'arbres afin de pouvoir réaliser ce projet.

LES ARBRES NÉCESSAIRES SONT :

pour ceux à croissance lente :

100 chênes / 50 hêtres / 50 châtaigniers / 50 ormes / 50 houx
Les pousses devront faire 40 à 50 cm de haut, 60 cm grand max.

et pour les plus rapides :

100 robiniers (faux acacia) / 100 frênes / 50 merisiers / quelques érables
Les pousses devront mesurer 30 à 40 cm de haut.

Idéalement, les arbustes doivent être récoltés avec la motte de terre qui enrobe les racines et soit remis en pot ou dans un sac type sac poubelle mais aéré. S'ils sont récoltés après la chute des feuilles, un étiquetage s'impose !

LES ARBRES À NE SURTOUT PAS PLANTER :

Les espèces pionnières qui domineront les autres tels que : le peuplier, le tremble, le bouleau, le noisetier, le saule, l'aulne, le sureau et le pin sylvestre.

Mais des branches de taille de l'année (comme pour le saule et le noisetier) peuvent être gardées pour les constructions de cabanes des arbres que les élèves fabriqueront.

Les arbres sont à apporter à l'école
située 20 rue de la piscine à Réguiny,
à partir du 8 novembre. La plantation
aura lieu le 24 novembre, jour de la
Sainte-Catherine.

Merci !